



Événements d'hier

Le mot du Maire

Il n'est pas possible de passer sous silence le résultat des élections municipales.

Tout d'abord, je souhaite remercier tous les habitants pour l'excellence de leur sens civique en ayant voté à plus de 71 %. Mes remerciements s'adressent également à toutes celles et à tous ceux dont le choix s'est porté sur la liste Ensemble pour Boves que j'avais l'honneur de conduire et qui a obtenu, dès le premier tour de scrutin, 61,22 % des suffrages exprimés, soit 19 sièges sur 23. Mes pensées les plus amicales vont également aux élus minoritaires. Ils ont toute leur place au sein de notre instance délibérante et tout sera fait pour qu'ils la prennent.

Ce résultat signifie que la politique qui a été suivie est bonne, mais il situe le niveau de votre exigence à un degré élevé. Vous savez que nous serons les élus de tous et que nous poursuivrons dans la voie que nous nous sommes tracés, celle de la rigueur et de l'égalité républicaine pour tous. Dans les quelques semaines qui arrivent, nous serons appelés à préparer le budget communal. A cette occasion, nous ne restons pas sourds aux propositions faites par nos contradicteurs pendant la campagne.

Notre projet, très élaboré, voire très souvent intégré dans un programme intercommunal, sera réalisé dans le cadre d'un planning qui tiendra compte des contingences locales et des contraintes qui seront imposées par une politique nationale empreinte de rigueur. Notre volonté est de répondre à un besoin en services publics tout en limitant la pression fiscale.

Cette campagne électorale a été révélatrice, comme cela a été souligné lors de la réunion publique du 21 mars, d'une demande de concertation. La réponse a été claire, oui à la condition qu'elle apporte quelque chose et qu'elle soit constructive, non s'il s'agit de remuer des rancœurs ou de se livrer à quelques attaques personnelles. Nous sommes ouverts à toute discussion, mais concertation veut dire également que seul le consensus est légitime. C'est une vision de la démocratie locale qui peut paraître éloignée de diverses explications couramment données, mais elle revêt le caractère d'un engagement fort qui n'a pas été développé jusqu'à maintenant parce qu'il était nécessaire de consacrer une grande partie de notre énergie à la réalisation de travaux de première nécessité.

En vous remerciant encore pour votre confiance, je peux vous assurer que tout sera fait pour Boves.

Avec mes sentiments les plus respectueux et dévoués.

Votre maire,
Daniel Parisot



L'installation du nouveau conseil municipal

De gauche à droite : M. Viel (4^{ème} adjoint), M^{me} Vandepitte (2^{ème} adjoint), M. Parisot (maire), M. Brébant (1^{er} adjoint), M. Budin (3^{ème} adjoint).



19 mars 2014

Commémoration journée nationale du souvenir "des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie".



25 mars 2014

Visite des écoliers de l'école maternelle afin de fêter le printemps en costume et en musique !

31 mars 2014

Départ de M^{me} Bouchez Marie-Paul, directrice générale des services, et arrivée de M. Laszlo Julien.



Le maire communique...

Départ

M^{me} Karine Tordeux, directrice de la crèche quittera son poste le 1^{er} juillet pour suivre son mari qui crée son entreprise. Un avis de recrutement a été lancé.

Points mis au vote...

Désignation du maire et des adjoints

Le maire : Daniel Parisot.

1^{er} adjoint chargé des affaires sociales, des écoles, de l'emploi, du logement, de la sécurité routière et vice-président du CCAS : Bernard Bréban.

2^{ème} adjoint chargé des finances, de la communication et de l'urbanisme : Maryse Vandepitte.

3^{ème} adjoint chargé des fêtes, cérémonies et des associations : Patrick Budin.

4^{ème} adjoint chargé des bâtiments et des voiries : Pierre Viel.

Désignation des conseillers délégués

Auprès de M. Bernard Bréban :
M^{me} Darsin chargée des aînés,
M. Daniel Allard chargé des écoles,
M^{me} Karine Lejay chargée de l'accueil loisirs et du périscolaire,
M^{me} Françoise Molliens chargée de la prime enfance.

Auprès de M^{me} Vandepitte :
M^{me} Marie-Hélène Leroux chargée de la communication,
M^{me} Martine Triquet chargée de l'urbanisme.

Auprès de M. Budin :
M^{me} Danièle Sergent chargée des cérémonies,
M^{me} Nathalie Coppens chargée des associations.

Auprès de M. Viel :
M. Patrick Dupuis chargé des voiries.



Vote des indemnités à allouer aux élus

La totalité des droits des élus s'établit comme suit en prenant les 15 % chef-lieu de canton :

Droits mensuels prévus par la loi

Maire : 1 879,83 €
6 adjoints : 4 327,98 €
Total général : 6 207,81 €

Droits mensuels votés par le nouveau conseil municipal

Maire : 1 634,63 €
4 adjoints : 2 508,96 €
9 conseillers : 2 052,81 €
Total des droits utilisés : 6 196,40 €.

Désignation des membres de la commission des finances

Le maire demande si les membres du conseil exigent un vote à bulletin secret. Il est décidé de procéder à un vote à main levée.

Président de droit : Daniel Parisot
Vice-présidente : Maryse Vandepitte
Membres : Patrick Budin, Marie-Hélène Leroux, Martine Triquet, Nathalie Coppens, Sébastien Liard, Clément Vasseur.

Groupe de travail des aînés

Responsable : M^{me} Darsin - noms à fournir pour le conseil municipal de fin avril afin de constituer un groupe d'aînés susceptibles d'éclairer le conseil municipal : 12 personnes.

Groupe de travail des jeunes

Responsable : M^{me} Karine Lejay - noms à fournir pour le conseil municipal de fin avril afin de constituer un groupe susceptible d'éclairer le conseil municipal : 11 personnes.

Rythmes scolaires



M^{me} Karine Lejay et M. Allard proposeront un groupe de travail, une méthode de travail et un rétroplanning pour le conseil municipal de la fin du mois d'avril afin d'étudier les conditions possibles d'adaptation du périscolaire aux nouveaux rythmes. Il est suggéré de limiter le nombre de personnes participant à cette étude au strict minimum dans un souci d'efficacité.

Prochain conseil municipal : mercredi 16 avril.